la forme et la longueur qui sont nécessaires à la régularité de ses aplombs, et qu'une usure naturelle lui aurait conservées.

Nous avons déjà indiqué quelle était la forme de la face plantaire du sabot du cheval; nous avons dit, pour les membres antérieurs, que la face inférieure d'un sabot vierge n'était tangente à un plan que par ses mamelles, ses quartiers et ses talons. Dans l'action de parer, on devra donc conserver à la surface plantaire du sabot cette forme naturelle : c'est une des importantes règles qui guident dans le maniement du boutoir.

Nous devons maintenant indiquer les règles qui fixent la longueur que l'on doit donner au sabot, et la manière dont il faut parer la sole et la fourchette.

On ne saurait indiquer avec une justesse mathématique la longueur que l'on doit donner avec le boutoir a la paroi du sabot. Les maréchaux sont ordinairement guidés dans l'appréciation de cette longueur par l'habitude qu'ils ont de voir des chevaux et la connaissance que cette habitude leur donne de la longueur proportionnelle de leurs pieds. Mais, en outre, lorsqu'ils parent le pied, la mollesse de la résistance qu'oppose à leur instrument la corne qui s'approche des parties vives et s'imbibe des sucs sécrétés, et encore la sensation que leur donne la sole amincie qui fléchit sous leurs doigts, sont pour eux de sûres indications. Il est important pour un maréchal d'acquérir l'habitude de donner au sabot la longueur qui se trouve en harmonie de proportion avec le reste du corps de l'animal; car l'excès, soit en longueur, soit en petitesse, présente de graves inconvéniens : trop de longueur nuit à la justesse des aplombs et fatigue douloureusement les tendons suspenseurs; trop de petitesse n'est souvent que le résultat de l'amincissement excessif de l'enveloppe cornée. Les parties vivantes, privées de leur égide protectrice et plus immédiatement soumises au contact des corps extérieurs, deviennent sensibles et douloureuses; de là des claudications, des déformations, des fourbures, etc., etc.

Pas plus que pour la longueur du sabot, il n'est possible de donner des règles rigoureuses qui guident le maréchal dans l'appréciation de l'épaisseur qu'il doit laisser à la sole. En général, l'épaisseur de cette partie est en raison directe de la longueur de la paroi; plus la paroi a d'excès en longueur, plus la sole a d'excès en épaisseur, *et vice versâ*, en sorte que c'est encore ici l'habitude principalement qui est le meilleur guide du maréchal. C'est lorsque la corne devient plus molle sous le boutoir, et lorsque la sole oppose moins de résistance sous le doigt, que l'expérience leur a appris à s'arrêter. Toutefois, il est important d'observer qu'il ne faut jamais amincir la sole au point de la rendre flexible sous le doigt, parce que sa trop grande flexibilité priverait les parties sous-jacentes de la protection dont elle les couvre dans l'état naturel, et que les pieds endoloris par le contact des inégalités du sol mettraient pour longtemps les animaux dans l'impuissance de marcher, et conséquemment de rendre des services.

Il est important lorsqu'on pare la sole, avant de poser du fer, de lui laisser une assez forte épaisseur, afin qu'après l'application du fer à chaud on puisse immédiatement enlever toutes les parties carbonisées par son contact, et s'opposer ainsi à la pénétration dans le pied du calorique qu'elles recèlent. Si la sole était déjà trop amincie, le contact du fer chaud pourrait devenir irritant pour les tissus vivans et y causer de graves altérations.

Quant à la fourchette, il est nécessaire de lui laisser toujours *le plus de volume possible*. La plupart des maréchaux ont l'habitude d'enlever jusqu'au vif la corne de cette partie du pied. C'est une pratique très-vicieuse; en la suivant, on prive le sabot d'un des appareils les plus importans de son élasticité, l'appui se fait alors principalement en talons, dont les mouvemens de dilatation sont par ce fait même tout à fait bornés, les parties sous-jacentes s'irritent, et des claudications surviennent. Il ne faut donc, *règle générale*, en parant la fourchette, qu'enlever une pellicule très-mince de corne à sa surface.

Ainsi, en résumé, pour parer un pied convenablement, il faut lui conserver sa forme naturelle et enlever au sabot toute la portion de corne qui peut nuire par son excès à la justesse des aplombs, en se gardant bien toutefois d'amincir l'enveloppe cornée au point de la rendre incapable de protéger les parties qu'elle renferme.

§ IV. — De l'adaptation du fer

Le pied étant convenablement préparé, le maréchal forge le fer qui peut lui être adapté, ou bien, comme il arrive le plus usuellement, le choisit dans les magasins de l'atelier. Pour avoir un fer qui ait exactement les dimensions du pied, les maréchaux qui n'ont pas le coup d'œil assez exercé ont coutume de le mesurer sur la *déferre*. Pour ce, ils appliquent l'une contre l'autre les éponges externes du vieux et du nouveau fer, puis ils les contournent l'un sur l'autre, suivant leur rive extérieure, de façon que successivement éponges, quartiers, mamelles, pinces et éponges internes, viennent se trouver en contact. Si les fers sont réellement égaux, ces différentes parties sont exactement correspondantes. Si au contraire les dimensions ne sont pas les mêmes, la différence se trouve indiquée par le manque de rapport entre les éponges internes des deux fers.

Le fer étant choisi, le maréchal le met au feu, refoule les éponges ou lève les crampons, puis le met au feu de nouveau et lui donne la tournure et l'ajusture du pied; mais il est rare qu'on ait assez de justesse dans le coup d'œil pour arriver à donner au fer, à première vue et sans tâtonnement, une forme telle qu'il puisse être définitivement fixé sous le pied. Le plus souvent il est nécessaire de l'appliquer préalablement sous le sabot, pour examiner s'il ne pèche pas dans sa forme et dans ses contours : c'est ce que l'on appelle *faire porter le fer*. Dans ce but, le maréchal fait lever le pied, et saisissant avec ses tenailles à forger le fer tout chaud encore, il le pose sur la face plantaire du sabot et l'y maintient avec les manches de ses tricoises dont il fixe les extrémités dans les étampures correspondantes de l'une et l'autre branche. Pendant